

Information générale

Modifié le 4 septembre 2025

Cours	
Titre	MCB1180-A-A25 - Microbiologie et immunologie oculaires
Nombre de crédits	3
Sigle	MCB1180-A-A25
Site StudiUM	MCB1180-A-A25 - Microbiologie et immunologie oculaires
Faculté / École / Département	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
Trimestre	Automne
Année	2025
Mode d'enseignement	En présentiel
Déroulement du cours	<p>Cours théoriques - En présentiel*</p> <p>Lundi 08:30 à 11:30 (08 septembre au 8 décembre)</p> <p>Local: Vérifier votre Centre étudiant https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/psc/acprpr9_pub/EMPLOYEE/HRMS/c/SA_LEARNER_SERVICES.CLASS_SEARCH.GBL</p> <p>Travaux pratiques - En présentiel Lundi 12:30 à 15:30 (27 octobre, 3 novembre et 10 novembre) Local : T-600 (Pavillon Roger-Gaudry)</p> <p>Examens - En présentiel Intra 06 octobre 2025 08:30 à 10:30 Local: Vérifier votre Centre étudiant https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/psc/acprpr9_pub/EMPLOYEE/HRMS/c/SA_LEARNER_SERVICES.CLASS_SEARCH.GBL</p> <p>Final 08 décembre 2025 08:30 à 10:30 Local: Vérifier votre Centre étudiant https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/psc/acprpr9_pub/EMPLOYEE/HRMS/c/SA_LEARNER_SERVICES.CLASS_SEARCH.GBL</p>
Charge de travail hebdomadaire	<p>Cours théorique : 3 - 3* - 3</p> <p>*Travaux pratiques : 3 séances de 3h en laboratoire; environ 1h de lecture et de préparation par séance; comptes rendus individuels hebdomadaires et rapport de laboratoire.</p>

Enseignant	
Dr Louis de Repentigny	<p>Titre Professeur co-responsable, Professeur titulaire</p> <p>Coordinées louis.de.repentigny@umontreal.ca</p> <p>Disponibilités Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.</p>
Dre Annie-Claude Labbé	<p>Titre Professeur co-responsable, Professeure titulaire de clinique</p> <p>Coordinées ac.labbe@umontreal.ca</p> <p>Disponibilités Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.</p>

--

Plan de cours

Dre Marie-Josée Aubin	Titre	Professeure agrégée
	Coordonnées	marie-josee.aubin@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dre Cristina Bostan	Titre	Professeure adjointe de clinique
	Coordonnées	cristina.bostan@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dre Johanna Choremis	Titre	Professeure adjointe de clinique
	Coordonnées	johanna.choremis@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dr Charles A. Filion	Titre	Professeur adjoint de clinique
	Coordonnées	ca.filion@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dre Isabelle Hardy	Titre	Professeure agrégée
	Coordonnées	isabelle.hardy@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dre Louise Labrecque	Titre	Professeure agrégée de clinique
	Coordonnées	louise.g.labrecque@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dre Marie-Claude Robert	Titre	Professeure adjointe de clinique
	Coordonnées	marie-claude.robert.2@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dre Julia Talajic	Titre	Professeure adjointe de clinique
	Coordonnées	julia.talajic.1@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dre Julie Vadboncoeur	Titre	Professeure adjointe de clinique
	Coordonnées	julie.vadboncoeur@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Personne-ressource		
Dave Maurice-De Sousa	Responsabilité	Coordonnateur de laboratoire Travaux pratiques
	Coordonnées	dave.maurice-de.sousa@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours

TGDE – Premier cycle	Responsabilité	Technicienne en gestion des dossiers étudiants
	Coordonnées	tgde-1er-cycle@microim.umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel.

Description du cours

Description simple	Infections oculaires bactériennes, virales, parasitaires et fongiques. Réactions immunologiques au niveau oculaire. Analyse microbienne et interprétation des prélèvements oculaires.
Description détaillée	Les cours théoriques permettront d'approfondir les connaissances de base en microbiologie et immunologie qui s'appliquent aux pathologies oculaires. Les travaux pratiques permettront de documenter l'effet de certains agents chimiques sur la survie bactérienne et d'exécuter certains tests d'identification à partir de spécimens simulant la provenance de prélèvements cliniques oculaires.
Place du cours dans le programme	Obligatoire pour les étudiants du doctorat de 1er cycle en optométrie Cours préalable : MCB1097

Apprentissages visés

Objectifs généraux	De façon générale, le cours : <ul style="list-style-type: none"> • Initie les étudiants aux phénomènes microbiologiques et immunologiques intervenant au niveau de l'œil et de ses annexes. • Sensibilise les étudiants aux méthodes associées à la prévention, à la détection et au contrôle des infections de l'œil et de ses annexes. • Initie les étudiants aux techniques de laboratoire de manipulation et d'identification d'échantillons prélevés de patients.
Objectifs d'apprentissage	À la fin du cours, les étudiants pourront : <ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquer les mécanismes de défense immunitaire au niveau de l'œil et de ses annexes. 2. Décrire les manifestations oculaires survenant dans le cadre d'infections ou de maladie auto-immune systémique. 3. Expliquer les caractéristiques et les mécanismes d'action des agents microbiens intervenant dans les infections oculaires. 4. Expliquer les mécanismes physiopathologiques existant au niveau de l'œil et de ses annexes dans les cas d'allergies et de maladies auto-immunes. 5. Reconnaître l'implication de l'optométriste et des autres professionnels de la santé dans le cadre de la prévention, du diagnostic et du traitement des infections oculaires. 6. Appliquer, interpréter et reconnaître les limites des techniques d'investigation au laboratoire des infections oculaires.
Modalités d'enseignement	
<p>Le cours est offert par l'École d'optométrie, sous l'égide du Département de microbiologie, infectiologie et immunologie. Les professeur.es font partie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, assurant ainsi une formation provenant à la fois du secteur de l'ophtalmologie, de la médecine et de la microbiologie fondamentale et clinique.</p>	

Travaux pratiques: L'auxiliaire d'enseignement supervise et guide les étudiants en effectuant des démonstrations des techniques à utiliser et en répondant à leurs questions. Les étudiants partagent le matériel. Chacun doit être autonome dans l'organisation et la réalisation du travail à accomplir.

Les étudiants doivent suivre le protocole énoncé dans le manuel de travaux pratiques de l'année en cours, disponible sur StudiUM.

Calendrier des séances

8 septembre 2025	Titre	Annie-Claude Labbé
	Contenus	Introduction: Présentation du cours Pathophysiologie des infections et concepts de base en épidémiologie
	Activités	Cours théorique: 8h30 à 11h30
15 septembre 2025	Titre	Charles Filion
	Contenus	Rappel sur le système immunitaire et immunologie de l'œil Physiopathologie des allergies et maladies auto-immunes dans leurs manifestations oculaires
	Activités	Cours théorique: 8h30 à 11h30
22 septembre 2025	Titre	Annie-Claude Labbé
	Contenus	Infections bactériennes: kératite, cellulite et dacryocystite Syphilis et tuberculose
	Activités	Cours théorique 08:30 à 11:30
29 septembre 2025	Titre	Louise Labrecque
	Contenus	Infections virales: conjonctivite, kératite, uvéite et rétinite nécrosante
	Activités	Cours théorique 08:30 à 11:30
6 octobre 2025	Contenus	Examen intra
	Activités	Examen intra - En présentiel 08:30 à 10:30
	Évaluation	Examen intra 35% Couvrant la matière du 08 au 29 septembre inclusivement.
13 octobre 2025	Contenus	Journée Fériée Action de Grâce
	Activités	Journée Fériée Action de Grâce
20 octobre 2025	Contenus	Semaine de Relâche
	Activités	Semaine de Relâche
27 octobre 2025	Titre	Marie-Claude Robert et Julia Talajic

Plan de cours

	Contenus	8h30-10h00 Marie-Claude Robert Conjonctivites infectieuses et allergiques: approche générale 10h00-11h30 Julia Talajic Blépharite
	Activités	Cours théorique 08:30 à 11:30
27 octobre 2025	Titre	Dave Maurice-De Sousa
	Contenus	Techniques de base de culture et de repiquage de bactéries Identification d'échantillons cliniques
	Activités	Travaux pratiques 12:30 à 15:30 Séance 1
	Lectures et travaux	Manuel de travaux pratiques MCB1180 Chapitres 1 et 2
	Évaluation	12h30 à 12h40 Quiz #1
3 novembre 2025	Titre	Dave Maurice-De Sousa
	Contenus	Observation des résultats de la séance 1 Suite de l'identification des échantillons cliniques en effectuant différents test biochimiques Effets de certains agents chimiques sur les bactéries Effet du lysozyme sur les bactéries Gram+ et Gram-
	Activités	Travaux pratiques 12:30 à 15:30 Séance 2
	Lectures et travaux	Manuel de travaux pratiques MCB1180 Chapitre 4
	Évaluation	12h30 à 12h40 Quiz #2
3 novembre 2025	Titre	Annie-Claude Labbé
	Contenus	Infections parasitaires Infections fongiques
	Activités	Cours théorique 08:30 à 11:30
10 novembre 2025	Titre	Dave Maurice-De Sousa
	Contenus	Observation des résultats de la séance 2 Observation d'effets cytopathiques de virus et de parasites d'importance clinique Identification d'échantillons cliniques
	Activités	Travaux pratiques 12:30 à 15:30 Séance 3
	Lectures et travaux	Manuel de travaux pratiques MCB1180 Chapitre 3
	Évaluation	12h30 à 12h40 Quiz #3 ET Avant 23:59 le 24 novembre 2025 - Rapport de laboratoire

Plan de cours

10 novembre 2025	Titre	Johanna Choremis et Annie-Claude Labbé
	Contenus	8h30-10h00 Johanna Choremis: Aspects microbiologiques et immunologiques liés au port de lentilles cornéennes 10h00-11h30 Annie-Claude Labbée: Investigation des infections oculaires au laboratoire
	Activités	Cours théorique 08:30 à 11:30
17 novembre 2025	Titre	Julie Vadboncoeur
	Contenus	Maladies auto-immunes: AJ, Psoriasis, MII, SpA, sarcoïdose, SEP
	Activités	Cours théorique 08:30 à 11:30
24 novembre 2025	Titre	Cristina Bostan et Isabelle Hardy
	Contenus	Cristina Bostan: Maladies auto-immunes: SJS, Sjögren, GVHD Isabelle Hardy: Maladies auto-immunes: Graves, myasthénie, artérite temporale
	Activités	Cours théorique 08:30 à 11:30
1 décembre 2025	Titre	Marie-Josée Aubin
	Contenus	Uvéite infectieuse et endophtalmie
	Activités	Cours théorique 08:30 à 11:30
8 décembre 2025	Titre	EXAMEN FINAL
	Contenus	Examen final
	Activités	Examen final - En présentiel 08:30 à 10:30
	Évaluation formative	Justesse de la réponse
	Évaluation	Examen final 50% Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 27 octobre au 1er décembre inclusivement

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations		
8 septembre 2025	Activité	Pondération totale du cours

Plan de cours

Pondération			100%
6 octobre 2025	Activité	Examen intra 08:30 à 10:30 En présentiel	
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 08 au 29 septembre inclusivement.	
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse	
	Pondération	35%	
27 octobre 2025	Activité	12h30 à 12h40 Quiz #1	
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples ou à court développement qui mesurent la compréhension et la préparation à la séance de travaux pratiques #1	
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse	
	Pondération	3%	
3 novembre 2025	Activité	12h30 à 12h40 Quiz #2	
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples ou à court développement qui mesurent la compréhension et la préparation à la séance de travaux pratiques #2	
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse	
	Pondération	3%	
10 novembre 2025	Activité	12h30 à 12h40 Quiz #3	
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples ou à court développement qui mesurent la compréhension et la préparation à la séance de travaux pratiques #2	
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse	
	Pondération	3%	
24 novembre 2025	Activité	Avant 23:59 Rapport de laboratoire	
	Objectifs d'apprentissage visés	Rapport de laboratoire qui sollicite l'analyse et l'évaluation des résultats obtenus lors des séances de travaux pratiques pour l'identification des échantillons inconnus. Consulter le manuel de travaux pratiques et les consignes sur StudiUM pour connaître les exigences relatives à la rédaction et à la présentation du rapport de laboratoire.	
	Critères d'évaluation	Recherche pertinente d'informations Agencement logique des idées Justesse de la réponse Respect des règles, consignes, échéances	
	Pondération	6%	
8 décembre 2025	Activité	Examen final	

	08:30 à 10:30 En présentiel
Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 27 octobre au 1er décembre inclusivement.
Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
Pondération	50%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation

Toute absence à une évaluation ou lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire approprié (CHE_Absence_Evaluation ou CHE_Absence_Cours) sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant.

Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9. 9 du Règlement des études de premier cycle).

La décision sera rendue après vérification des documents soumis.

Absence à une séance de travaux pratiques :

La présence aux séances de travaux pratiques est obligatoire. Une absence non motivée à une séance de travaux pratiques entraîne une pénalité automatique de 33% sur la note finale des travaux pratiques.

Retard à une séance de travaux pratiques:

L'accès au laboratoire d'enseignement est permis 30 minutes avant l'heure indiquée de début du cours. Aucun retard n'est permis. Advenant le cas d'un retard dans les 30 premières minutes de la séance, une pénalité automatique d'un point (1 pt) sera appliquée sur la note finale des travaux pratiques. Si le retard est supérieur à 30 minutes, l'accès au laboratoire sera refusé et une absence sera enregistrée.

Veuillez noter que les expériences sont conçues de manière à être complétées à l'intérieur du temps imparti pour chaque séance. À la fin de la période, les étudiants doivent quitter le laboratoire.

Une pénalité pouvant atteindre 5% de la note finale des travaux pratiques est appliquée pour tout manquement aux règles de sécurité en laboratoire et/ou pour toute place qui n'est pas nettoyée et désinfectée à la fin de la séance de travaux pratiques. Un manquement grave ou récurrent entraîne l'exclusion du laboratoire.

Aucune séance ne peut être reprise.

Tout travail (rapport/questionnaire/résumé ou autre) doit être remis malgré une absence.

Dépôts des travaux

Les travaux doivent être remis (afficher « remis pour évaluation ») sur StudiUM avant la date de tombée indiquée, sans quoi les pénalités pour retard seront imposées. Ceux qui ne peuvent respecter la date de remise des travaux doivent le motiver par écrit, en complétant le formulaire CHE_Délai_remise_travail sous la tuile Vos formulaires disponible dans

votre Centre étudiant et fournir les pièces justificatives.

Un retard non motivé dans la remise des travaux (rapports) entraîne 10 % de pénalité sur la note du travail pour un retard de moins de 24 heures (incluant samedi et dimanche). À partir de 24 heures et plus de retard, la note 0 est attribuée pour le travail. Ceci inclut aussi tout travail demeuré à l'état de «brouillon (non remis) ». Aucun rappel ne sera effectué. Il est donc de votre responsabilité de remettre à temps vos travaux. La correction des travaux est effectuée à l'aveugle. Les questions concernant la correction et les commentaires doivent être adressées à votre auxiliaire d'enseignement.

Les quiz auront lieu de 12h30 à 12h40 au local T-600. Aucun quiz ne peut être repris suite à une absence non motivée ou un retard non motivé.

Si vous êtes dans l'incapacité de respecter la date de remise d'un travail, il est possible d'obtenir un délai de remise en communiquant avec le coordonnateur de laboratoire et en fournissant les pièces justificatives. Cette démarche doit être initiée avant la date de tombée fixée initialement. ATTENTION! Si la justification du retard est jugée non-recevable par le coordonnateur de laboratoire, les pénalités seront appliquées à partir de la date de tombée initiale.

Matériel autorisé	Aucune documentation autorisée pour les examens (intra et final).
Qualité de la langue	Les travaux doivent être présentés en français. La qualité de la langue française et la capacité à utiliser la terminologie adéquate sont évaluées. Un texte jugé incompréhensible par le correcteur pourra être pénalisé jusqu'à concurrence de 10% de la note du travail.
Seuil de réussite exigé	D (50%) Vous devez obtenir la note de passage de la section des travaux pratiques pour réussir le cours. Une absence à plus de 20% des travaux pratiques peut entraîner l'échec du cours.

Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	17 septembre 2024
Date limite d'abandon	7 novembre 2024
Fin du trimestre	23 décembre 2024
Évaluation de l'enseignement	Semaine 13 du trimestre

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de
---------------------------------	---

cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

Cours théorique

Permis.

Travaux pratiques

Les ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents et autres supports technologiques sont interdits au laboratoire d'enseignement par l'Agence de santé publique du Canada pour des raisons de gestion du risque biologique et de biosécurité.

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette capable de fonctionner avec Internet haute vitesse (pour faciliter le visionnement des vidéos et la participation aux séances synchrones). Vous aurez aussi besoin d'écouteurs et d'installer le logiciel Zoom sur votre appareil.

Pour accéder à votre environnement d'apprentissage StudiUM, il est recommandé d'utiliser le navigateur Chrome de Google ou encore Firefox de Mozilla.

Pour accéder aux ressources de la bibliothèque, vous devez installer le Proxy de l'UdeM sur votre appareil.

Par ailleurs, en tant qu'étudiant de l'UdeM, vous pouvez télécharger gratuitement la suite Office 360.

Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Manuel de travaux pratiques **MCB1180 - Microbiologie et immunologie oculaires**, disponible sur StudiUM.

Notes de cours (sur StudiUM)

Sans objet

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Équipement (matériel)

Travaux pratiques

- Sarrau jetable clairement identifié au nom de l'étudiant au niveau du col ou de la poche (thorax), dédié au travail en laboratoire de microbiologie, ne pouvant quitter le laboratoire T-600. Disponible à la Librairie Scientifique et médicale (L-315 du pavillon Roger-Gaudry).
- Manuel de travaux pratiques **MCB1180 - Microbiologie et immunologie oculaires**.
- Lunette de protection.

Les manteaux, sacs et appareils électroniques sont interdits d'accès au laboratoire T-600 pour des raisons de gestion du risque biologique, tel qu'exigé par l'Agence de santé publique du Canada.

Ressources complémentaires

Sites Internet

Procédure **Zoom** pour tous les participants qui ont une adresse **@umontreal.ca**

- Cliquer sur 1. et se connecter : [1. Pour se connecter à Zoom](#) (choisir *Connexion* et vous authentifier)
- Cliquer sur 2. pour démarrer/accéder à la séance Zoom: [2. Lien Zoom du MCB1180](#) (et cliquer sur le lien)

Pour avoir accès correctement à la salle, vous devez vous authentifier par le [premier lien](#) en choisissant *Connexion* et par la suite, suivre le [deuxième lien](#) (et suivre le lien).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

Autres

Vous ne voyez plus le bout de votre trimestre ? Vous cumulez les problèmes et difficultés en cours de trimestre ?

Avant d'atteindre le point de non-retour et/ou d'avoir recours à des pratiques peu recommandables, allez chercher de l'aide !

Consulter le site du [SOUTIEN POUR RÉUSSIR](#) de l'Université de Montréal. Vous y trouverez les outils et ressources pour vous aider à atteindre vos objectifs de réussite.

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

[Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

études est tout à votre avantage. Consultez-le !

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH).

Le deuxième lien ci-dessous présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

Autres

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Le règlement des études du premier cycle de l'Université de Montréal (<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-études-de-premier-cycle/>) mentionne que, si vous croyez avoir été lésé dans l'évaluation d'un travail ou examen, vous devez entreprendre les démarches suivantes **à la fin du trimestre** suite à l'obtention de votre note littérale:

- 1) Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant doit faire une demande de consultation de ses travaux (*art. 9.4*). Afin de vous prévaloir de ce droit, effectuez une demande auprès de la TGDE responsable de la gestion du cours (coordonnées disponibles dans le programme horaire).
- 2) Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des **raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit** peut demander la révision de cette modalité en remplissant le formulaire dédié et déposer sa demande motivée auprès de l'autorité compétente de la faculté responsable du cours (en l'occurrence, la TGDE responsable de la gestion du cours). Suite à la révision des modalités d'évaluation, la note peut être maintenue, diminuée ou majorée et le relevé de notes sera ajusté en conséquence (*art. 9.5*).

Ainsi, veuillez noter qu'aucune modification de la note ne sera effectuée en cours de trimestre. Seule la TGDE est habilitée à recevoir vos demandes de consultation et de révision, et ce, en fin de trimestre. Seul le directeur du département est habilité à acquiescer à une demande de révision.

[Règlement concernant la quérulence dans le contexte d'une demande, d'une plainte ou de l'exercice d'un droit d'un étudiant](#)

L'Université de Montréal a adopté un règlement afin d'encadrer l'exercice d'une demande, d'une plainte ou d'un droit prévu aux politiques et règlements de l'Université lorsqu'un étudiant fait preuve d'une conduite quérulente. Soyez avisé que, le cas échéant, ce règlement sera appliqué.

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)

Autres

L'emploi d'outils d'IA générative dans le cadre des activités d'évaluation de ce cours est strictement interdit. Qu'elle soit totale ou partielle, littérale ou déguisée, une telle utilisation est passible de sanctions tel que prévu dans le règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant [la communauté étudiante de premier cycle](#).

De plus, tout travail peut être analysé afin de déceler toute trace de plagiat.